

PROMOTION 2016 ET 2018

L'Observatoire de la Vie Étudiante de Cergy Paris Université (CY) réalise depuis 2017 une **enquête sur la situation des docteurs après leur soutenance de thèse**. Cette enquête relative à l'insertion professionnelle des diplômés d'un doctorat s'inscrit dans un **dispositif national** d'enquêtes supervisé par le **ministère** et en coordination avec la **Direction de la recherche** de l'établissement.

Afin de suivre l'évolution des docteurs au cours de leur carrière, notamment après leur passage à CY, chaque année 2 promotions de docteurs sont interrogées, l'une à n+1 sur leur situation professionnelle l'année suivant la soutenance de thèse et l'autre à n+3, sur leur situation 3 ans après la thèse.

Pour cette campagne 2019 l'enquête a été administrée en multi-mode, dans un premier temps un lien unique sécurisé de connexion sur la plateforme ministérielle a été envoyé aux docteurs et dans un second temps une relance téléphonique a été organisée par le ministère. Les directeurs de thèse ont également participé à la collecte de données en relayant l'information concernant l'enquête auprès des docteurs.

Cergy Paris Université (CY) et l'ESSEC Business school ont diplômé **76 docteurs en 2016** (dont 9 diplômés de l'ESSEC) et **71 docteurs en 2018** (dont 13 de l'ESSEC).

Depuis 2015, le nombre de thèses soutenues est légèrement en baisse. Cette diminution est plus importante parmi les doctorants de l'école de Sciences et Ingénierie entre 2017 et 2018 (de 34 thèses soutenues à 11 thèses).

Source : OVE, enquête d'insertion, docteurs 2016 et 2018

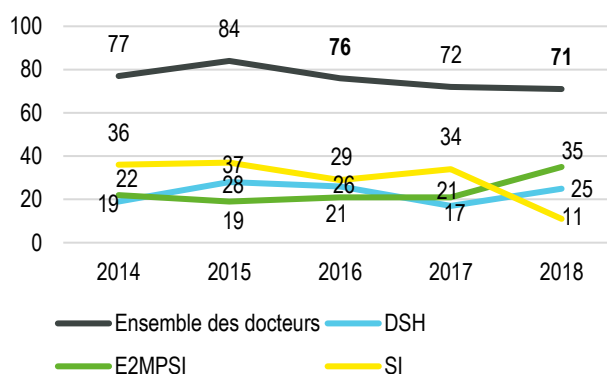
De décembre 2019 à juin 2020, les docteurs ont été interrogés sur leur **situation professionnelle au 1^{er} décembre 2019**.

Pour les docteurs de 2016 cela implique un suivi de la situation professionnelle dès la première année post thèse jusqu'à 3 ans après la soutenance. Pour les docteurs de 2018 en revanche l'enquête se focalise uniquement sur la situation professionnelle un an après la soutenance.

Le suivi de la carrière des docteurs reste un défi chaque année car près de la moitié des docteurs sont de nationalité étrangère et bon nombre d'entre eux retournent soit dans leur pays d'origine soit dans un autre pays après la thèse.

Au total **147 docteurs** (les 2 promotions cumulées) ont été contactés, **71 %** d'entre eux ont accepté de participer à l'enquête. Un taux brut de participation similaire à celui de la campagne précédente, satisfaisant au regard de la crise sanitaire qu'a connu le monde entier et qui a modifié les conditions de travail et la gestion de l'enquête.

Evolution du nombre de thèses soutenues entre 2014 et 2018



Globalement, il ressort de l'enquête des situations différentes pour chaque promotion :

- 1 an après la soutenance, plus de 9 docteurs sur 10 diplômés en 2018 sont en insertion professionnelle et 93 % des emplois sont de niveau cadre. 82 % des docteurs qui avaient pour projet professionnel de travailler dans l'enseignement ou la recherche ont trouvé un emploi dans ce domaine. La part d'emploi stable est faible (57 %) car bon nombre de docteurs sont en CDD, principalement des contrats post doctoraux.

- 3 ans après la thèse, 92 % des docteurs de 2016 sont en insertion professionnelle, près de 7 emplois sur 10 sont stables, en baisse (-9 points) par rapport à la promotion de 2015. Le secteur privé emploie 41 % des docteurs et les activités exercées comportent de l'encadrement de personnels et des travaux menés dans un cadre international.

Effectifs à enquêter et taux de réponse

	Docteurs 2016			Docteurs 2018		
	Effectif	Répondant	Taux de réponses	Effectif	Répondant	Taux de réponses
Ensemble	76	51	67 %	71	53	75 %
ESSEC	9	3	33 %	13	8	62 %
CY	67	48	72 %	58	45	78 %

Répartition par école doctorale

	Effectif	Répondant	Taux de réponses	Effectif	Répondant	Taux de réponses
DSH	26	18	69 %	25	20	80 %
E2MPSI	21	12	57 %	35	27	77 %
SI	29	21	72 %	11	6	55 %

Répartition par sexe

	Effectif	Répondant	Taux de réponses	Effectif	Répondant	Taux de réponses
Femmes	38	25	66 %	33	23	70 %
Hommes	38	26	68 %	38	30	79 %

Répartition par nationalité

	Effectif	Répondant	Taux de réponses	Effectif	Répondant	Taux de réponses
Française	34	27	79 %	40	33	83 %
Etrangère	42	24	57 %	31	20	65 %

Sur les 76 docteurs ayant soutenus leurs thèses à CY en 2016, 67 % ont participé à l'enquête. Sur les 71 de la promotion de 2018, 75 % ont participé à l'enquête.

Les femmes et les docteurs de nationalité étrangère sont assez bien représentés parmi les répondants, plus de 50 % pour chaque promotion.

Les taux de réponses < 50 % sont en couleur bleu dans le tableau.

DSH : Droit et Sciences Humaines
E2MPSI : Economie, Management, Mathématiques, Physiques et Sciences Informatiques
SI : Sciences et Ingénierie

Les résultats déclinés dans ce rapport d'études concernent l'ensemble des docteurs enquêtés (CY et ESSEC). Les résultats ne sont restitués par école doctorale que lorsque le nombre de répondants permet de garantir l'anonymat des docteurs et d'assurer la fiabilité des statistiques obtenues.

Age moyen et durée de thèse

Age moyen des docteurs au moment de la soutenance

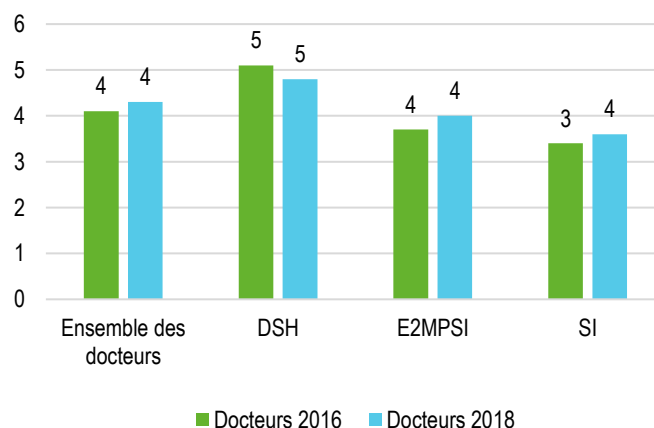
	Docteurs 2016	Docteurs 2018
Age moyen à la soutenance	31	34
DSH	35	40
E2MPSI	31	31
SI	29	31

Au moment de la soutenance, les docteurs de 2016 avaient en moyenne 31 ans et ceux de 2018, 34 ans.

De l'année d'inscription en doctorat à la date de soutenance de la thèse, les docteurs de 2016 et de 2018 ont passé en moyenne 4 ans à CY.

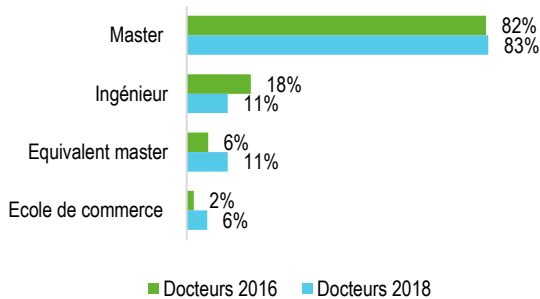
Source : OVE, enquête d'insertion, docteurs 2016 et 2018

Durée moyenne de la thèse, en nombre d'années



Quel parcours avant l'inscription en thèse : Etudes

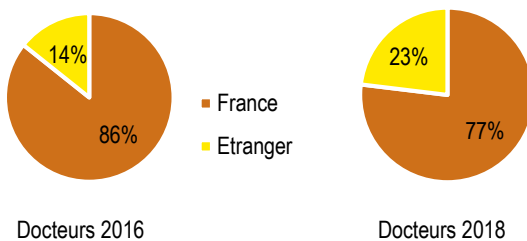
Diplôme obtenu avant le doctorat



Avant de s'inscrire à CY, 82 % des docteurs de 2016 et 83 % des docteurs de 2018 avaient au moins un diplôme de master. 86 % des diplômes obtenus par les docteurs de 2016 avant le doctorat sont des diplômes français. Parmi les docteurs de 2018, les diplômes étrangers représentent 23 %.

De manière générale les docteurs inscrits à CY proviennent de la région Ile-de-France : 48 % des diplômés de 2016 et 55 % de 2018 avaient un diplôme obtenu dans le département du Val-d'Oise. Près du quart des docteurs de 2016 détenait un diplôme d'une université Parisienne ; 1/5 pour les docteurs de 2018.

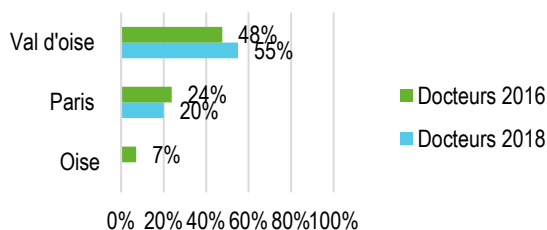
Pays d'obtention du diplôme



Les diplômes étrangers obtenus par les docteurs avant l'inscription en doctorat proviennent principalement des pays :

- d'Europe (29% des diplômes étrangers de la promotion de 2016 et un peu plus d'un diplôme sur 2 pour les docteurs de 2018)
- d'Afrique (43 % des diplômes étrangers de la promotion de 2016 et ¼ des docteurs de 2018).

Les principaux départements d'obtention du diplôme



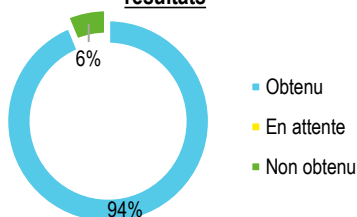
En 2016, 47 % des docteurs étaient de nationalité étrangère. Ils ont choisi de faire leur doctorat en France pour le thème de recherche.

En 2018, 38 % des docteurs étaient de nationalité étrangère. Le choix de faire le doctorat en France a été motivé par les opportunités de financement, le thème de recherche et par le pays lui-même.

Source : OVE, enquête d'insertion, docteurs 2016 et 2018

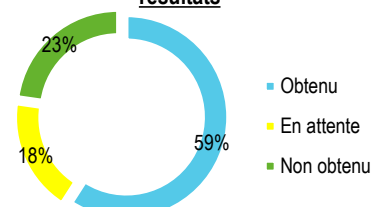
Quel parcours avant l'inscription en thèse : Concours et activités professionnelles

Répartition des docteurs inscrits au concours CNU selon les résultats



31 % des diplômés de 2016 inscrits à la qualification CNU*

Répartition des docteurs inscrits au concours CNU selon les résultats



42 % des diplômés de 2018 inscrits à la qualification CNU*

*CNU : Conseil National des Universités

	Part en emploi avant le doctorat	Emploi non dédié au doctorat	Emploi conservé pendant le doctorat
Docteurs 2016	25 %	27 %	20 %
Docteurs 2018	28 %	26 %	19 %

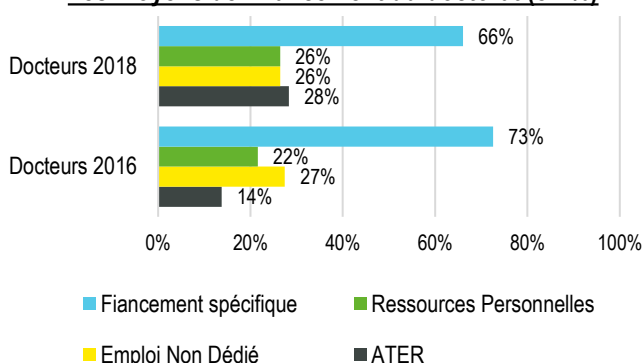
Source : OVE, enquête d'insertion, docteurs 2016 et 2018

Lecture : 29 % des docteurs de 2016 se sont **présentés à la qualification CNU** en vue de prétendre au poste de maître de conférences ou de professeurs des universités après le doctorat ; 94 % ont obtenu le concours.

28 % des docteurs de 2018 avaient un **emploi au moment de l'inscription** en doctorat, 26 % de ces emplois n'étaient pas dédiés au projet doctoral et 19 % des docteurs ont conservés leurs emplois après l'inscription en doctorat.

Parcours doctoral : Financements

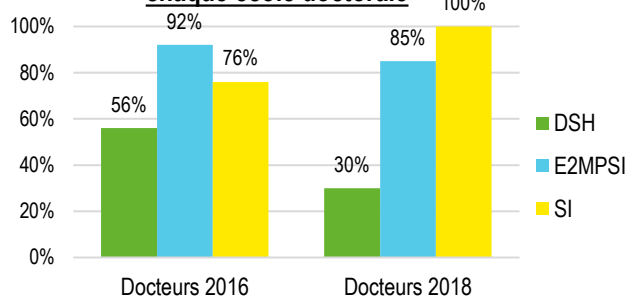
Les moyens de financement du doctorat (en %)



Les financements dit spécifiques (une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale) **sont les principaux types de financement** des doctorats : 73 % (66 %) des docteurs de 2016 (2018) ont eu recours à ce type de financement.

Au sein de chaque école doctorale la part de financement spécifique est plus faible pour l'école de Droit et Sciences Humaines que pour les autres écoles. En effet pour **50 %** des docteurs diplômés en **2016** de cette école, le doctorat a été financé grâce à un **emploi non dédié** au projet doctoral. Pour ceux de **2018**, **65 %** sont des **emplois non dédiés** et **67 %** de **ressources personnelles**.

Part des financements spécifiques pour chaque école doctorale

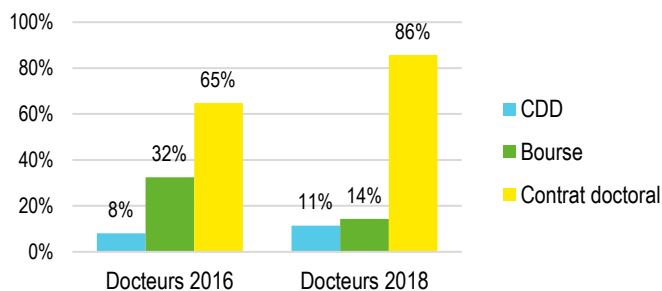


Les financements spécifiques se composent de contrats doctoraux (65 % en 2016 et 86 % en 2018), des bourses et de CDD. Grâce à ces contrats (CDD et contrat doctoral), les docteurs perçoivent environ **1 500 euros net par mois en moyenne** pendant la durée du contrat.

En plus de tous ces types de financement, au moins 1 docteur de 2016 sur 2 effectue des vacances d'enseignement (contre 7 docteurs de 2018 sur 10).

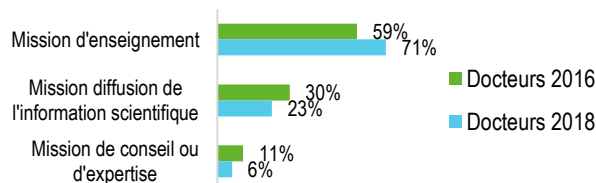
Les fonds liés à ces financements proviennent à 59 % de l'Etat pour les docteurs de 2018. Pour les **docteurs de 2016**, **39 %** des fonds proviennent de l'Etat et 18 % de l'étranger.

Part des financements spécifiques selon le type de contrat



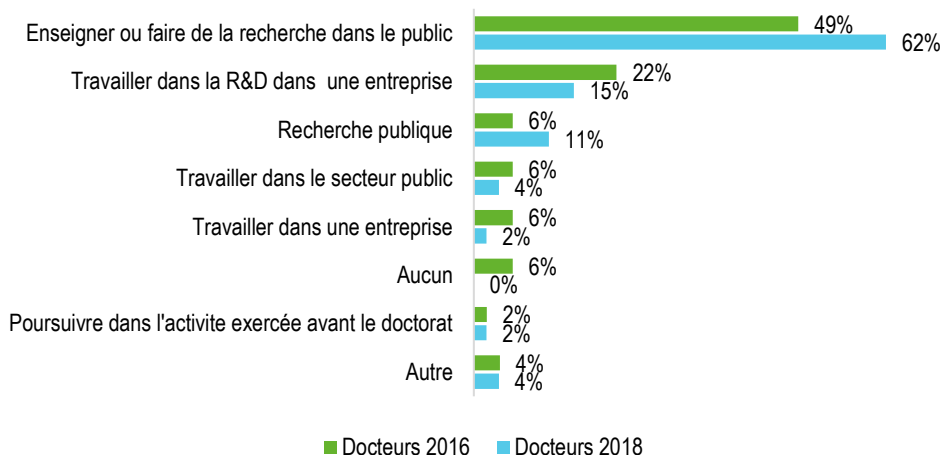
Source : OVE, enquête d'insertion, docteurs 2016 et 2018

Vacations et missions complémentaires effectuées durant le doctorat



Parcours doctoral : Projets professionnels

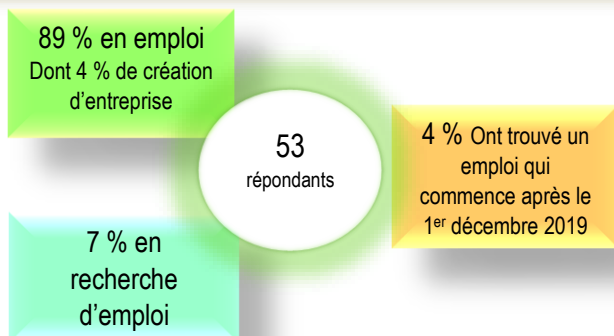
Projet de carrière au moment de la soutenance



Au moment de la soutenance près de 49 % des diplômés de 2016 et 62 % de 2018 envisageaient de travailler dans l'enseignement ou faire de la recherche dans le public après le doctorat. Respectivement 96 % et 82 % d'entre eux ont réalisé ce projet de carrière.

Source : OVE, enquête d'insertion, docteurs 2016 et 2018

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2019 : Promotion 2018



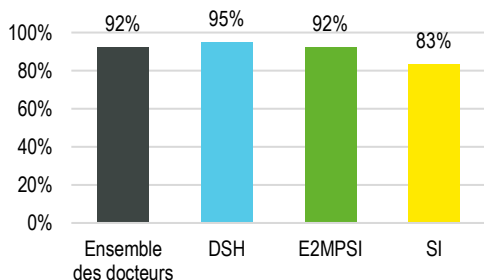
70 % des diplômés n'ont connu aucune situation de chômage entre la date de leur soutenance et le 1^{er} décembre 2019. 30 % a été au chômage en moyenne 5,2 mois entre la soutenance et le premier contrat.

89 % des docteurs de 2018 ont déclaré avoir une **activité professionnelle**, seuls 4 % des docteurs ont créé une entreprise.

Un an après la soutenance, le **taux d'insertion** des docteurs de 2018 est de **92 %**, stable par rapport à la promotion précédente.

Selon les écoles doctorales, le taux d'insertion est plus faible pour les diplômés de l'école doctorale de Sciences et Ingénierie (83 %).

Taux d'insertion des docteurs de 2018, 1 an après la thèse

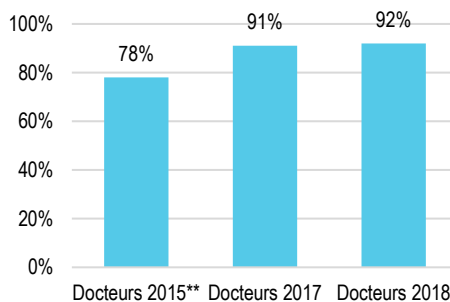


Taux d'insertion : rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active).

Il est le complément du taux de chômage.

**Enquête menée 3 ans après la soutenance de thèse

Evolution du taux d'insertion à 1 an des docteurs (de la promotion de 2015 à 2018)



Promotion 2018 : Caractéristiques de l'emploi occupé

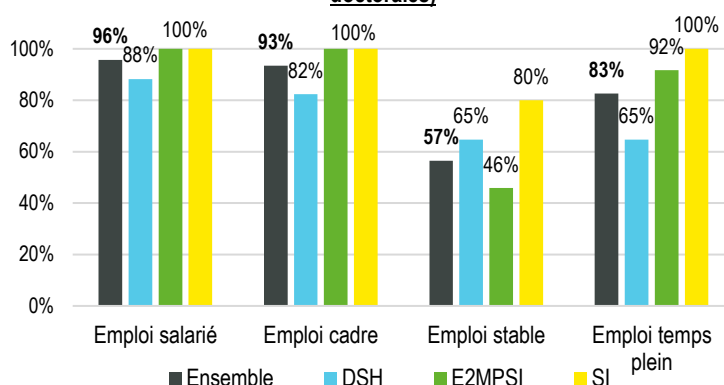
L'emploi salarié : Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

L'emploi de catégorie cadre : repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

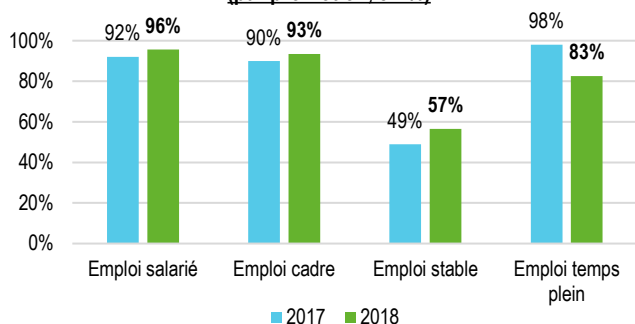
L'emploi stable : regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs indépendants.

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2019 des docteurs de 2016 et 2018

Conditions d'emploi des docteurs (résultats par écoles doctorales)



Conditions d'emploi des docteurs 1 an après la thèse (par promotion, en %)



Dans l'ensemble, les conditions d'emploi des docteurs de 2018 sont satisfaisantes dès la première année suivant la soutenance et se sont nettement améliorées par rapport à la promotion de 2017.

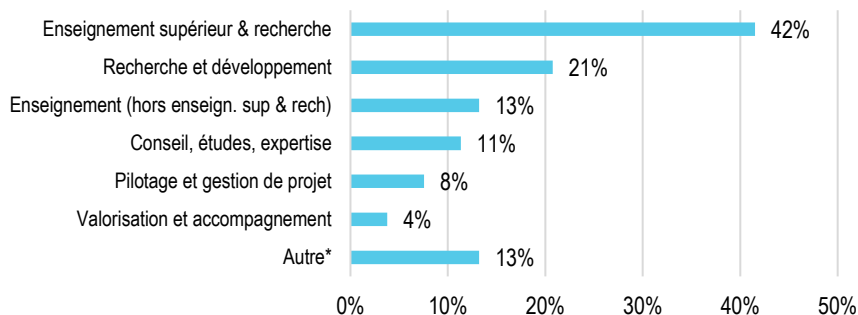
83 % des diplômés en emploi travaillent à **temps plein**, **96 %** sont **salariés** et la part des emplois de **statut cadre** est de **93 %**.

49 % des docteurs diplômés en 2018 sont de la catégorie socio-professionnelle « Enseignants de l'enseignement supérieur, professions scientifiques ».

Le processus d'accès à l'emploi stable pour les docteurs semble prendre plus de temps que celui des diplômés d'un master : **57 % des docteurs ont un emploi stable**, une part importante (35 %) de docteurs sont encore en CDD (dont 1 sur 2 en contrat post doctoral). Pour les diplômés d'un master à CY en 2018, la part d'emploi stable atteint 81 %, 6 mois après l'obtention du diplôme (Enquête devenir à 6 mois des diplômés 2018 de CY).

Promotion 2018 : Catégorie des activités

Catégorie des activités des docteurs

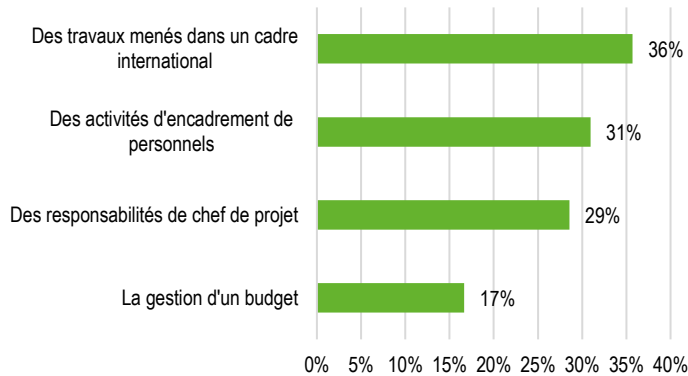


Pour 48 % des docteurs en emploi, l'activité professionnelle consiste à l'enseignement et la recherche.

La recherche et développement fait partie de l'activité de 21 % des docteurs.

Autre* : Médiation, communication et journalisme scientifique, Santé humaine et Création artistique

L'emploi comporte :

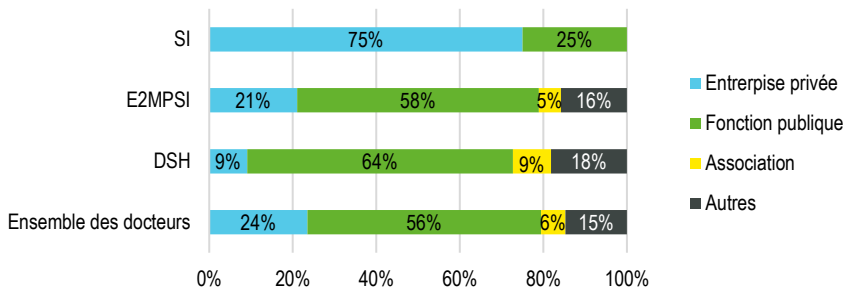


Les emplois des docteurs comportent principalement des travaux menés dans un cadre international (36 %).

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2019 des docteurs de 2016 et 2018

Promotion 2018 : Employeur

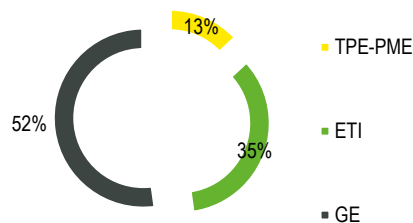
Répartition des docteurs selon la catégorie de l'employeur 1 an après la thèse



La fonction publique reste le principal employeur des docteurs 1 an après la thèse, 58 % des docteurs en emploi y travaillent, une baisse de 5 points par rapport à la promotion précédente (docteurs 2017).

Par école doctorale la répartition publique/privée des emplois diffère d'une école à une autre. 3 quarts des diplômés de Sciences et Ingénierie travaillent dans une entreprise privée tandis que 2 tiers des docteurs en Droit et Sciences Humaines est employée par la fonction publique.

Répartition des docteurs selon la taille de leurs entreprises 1 an après la thèse



Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2019 des docteurs de 2016 et 2018

Les grandes structures (ministère de l'éducation, université ...) accueillent 52 % des docteurs.

41 % des docteurs de 2018 sont en emploi dans une université, 1/6 à Cergy Paris Université.

TPE-PME : Très petites entreprises – petite et moyennes entreprise, nombre d'employé < 250

ETI : Entreprise de taille moyenne, 250 ≤ nombre d'employé < 5000

GE : Grande entreprise, nombre d'employé ≥ 5000

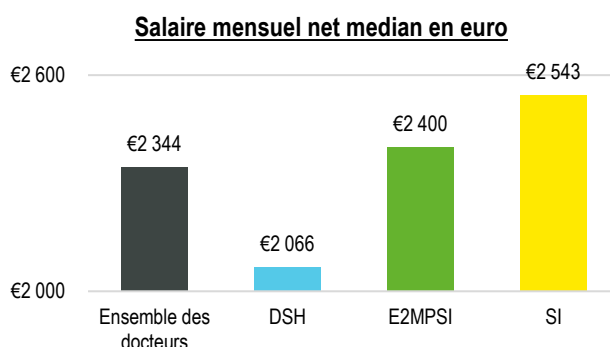
Promotion 2018 : Salaire

Au 1^{er} décembre 2019, la moitié des docteurs de 2018 en emploi ont un salaire net mensuel supérieur à 2 344 € l'autre moitié ont un salaire inférieur à 2 344 €.

Le salaire net médian des docteurs 1 an après la thèse a reculé de 2 % entre 2017 et 2018

Salaire net mensuel médian : sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant porte sur les emplois à temps plein. Il est recueilli en « net » car cet élément est davantage connu des diplômés en emploi.

Non significatif

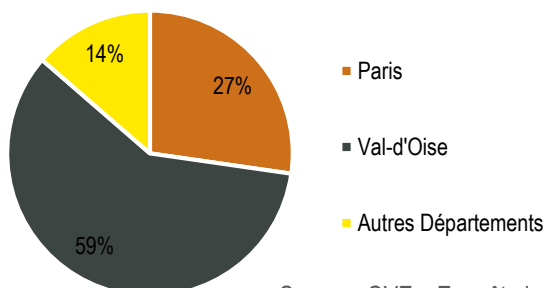


Suivi du salaire net médian un an après la thèse par promotion de 2015 à 2018

	2015	2016	2017	2018
Salaire mensuel	2 147	ns	2 400	2 344

Promotion 2018 : Localisation de l'emploi

Répartition des docteurs de 2018 travaillant en Île de France 1 an après leur doctorat



Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2019 des docteurs de 2016 et 2018

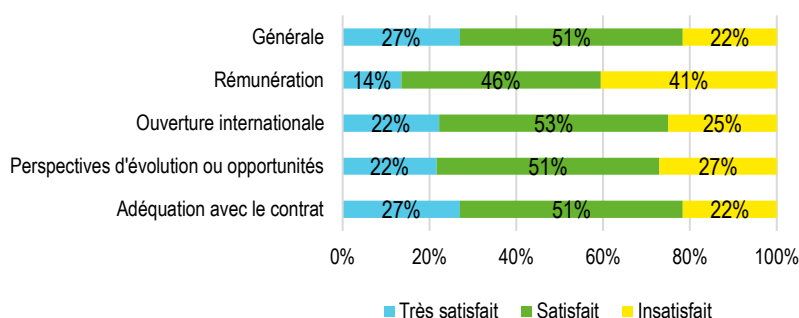
Au 1^{er} décembre 2019, 72 % des docteurs de 2018 travaillent en France (dont 29 % de nationalité étrangère), et 28 % à l'étranger.

La région Île-de-France (IDF) est la principale zone d'emploi des docteurs (9 emplois sur 10 y sont localisés).

Le département du **Val-d'Oise** regroupe 59 % des emplois localisés en IDF et **Paris 27 %**.

Promotion 2018 : Satisfaction

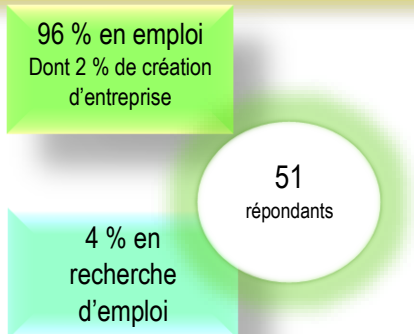
Satisfaction des docteurs vis à vis de leur situation professionnelle 1 an après la thèse



1 docteur sur 2 affirme être satisfait de sa situation professionnelle en générale.

41 % des docteurs ne sont pas satisfaits de leur rémunération 1 an après la thèse.

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2019 : Promotion 2016

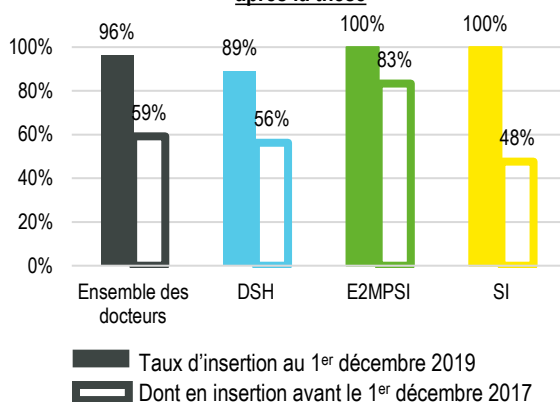


Au 1^{er} décembre 2019, soit 3 ans après la soutenance, 96 % des docteurs de 2016 ont déclaré avoir une **activité professionnelle** et 4 % en recherche d'emploi.

Ainsi, le **taux d'insertion de 96 %** observé 3 ans après la **soutenance** est en baisse de 2 points par rapport à la promotion précédente. Pour 59 % d'entre eux, l'emploi avait commencé avant le 1^{er} décembre 2017 (1 an après la thèse).

A titre comparatif, le taux d'insertion des diplômés de master entrés sur le marché du travail la même année, était de 92 % 30 mois après l'obtention du diplôme (Enquête insertion professionnelle à 30 mois des diplômés 2016 de CY).

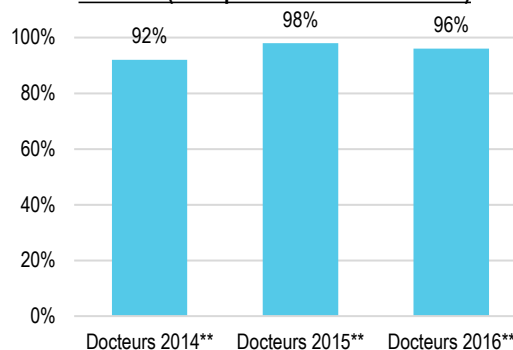
Taux d'insertion des docteurs de 2016, 3 ans après la thèse



Taux d'insertion : rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active).

Il est le complément du taux de chômage.

Evolution du taux d'insertion à 3 ans des docteurs (de la promotion de 2014 à 2016)



**Enquête menée 3 ans après la soutenance de thèse

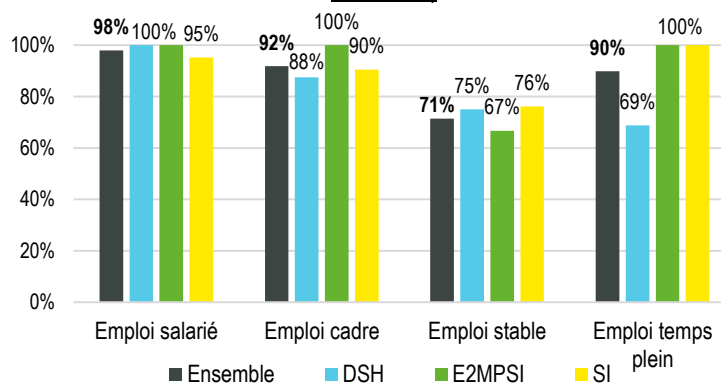
Promotion 2016 : Caractéristiques de l'emploi occupé

L'emploi salarié : Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

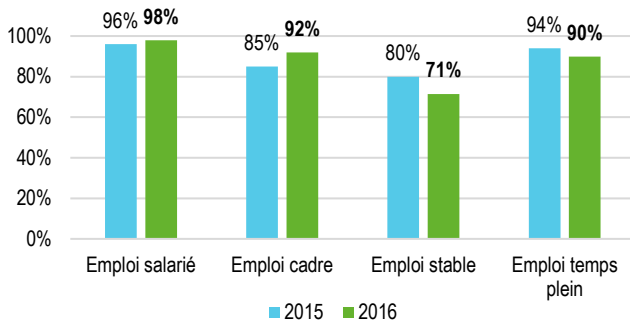
L'emploi de catégorie cadre : repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

L'emploi stable : regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs indépendants.

Conditions d'emploi des docteurs (résultats par écoles doctorales)



**Conditions d'emploi des docteurs 3 ans après la thèse
(par promotion, en %)**



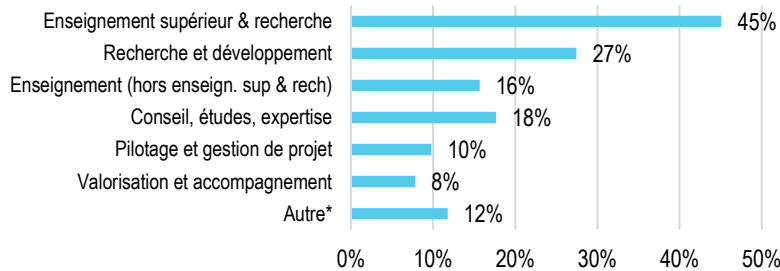
3 ans après la soutenance : **90 %** des diplômés en emploi travaillent à **temps plein**, **98 %** sont **salariés** et la part des emplois de **niveau cadre** est de **92 %** et **71 % des emplois sont stables**.

Les conditions d'emploi se sont très peu améliorées entre la promotion 2015 et la promotion 2016 ; la part d'emploi stable a notamment baissée de 11 points.

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2019 des docteurs de 2016 et 2018

Promotion 2016 : Catégorie des activités

Catégorie des activités des docteurs

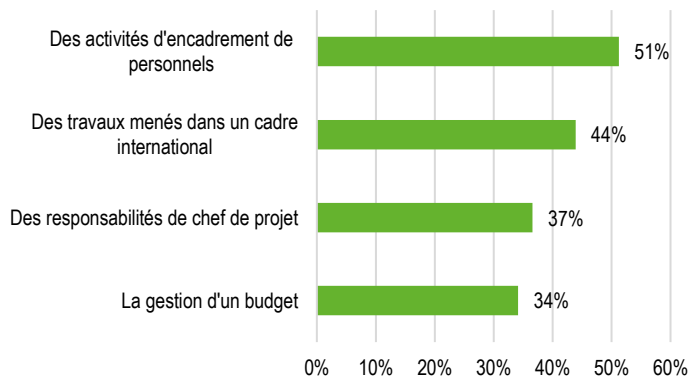


Pour 45 % des docteurs en emploi, l'activité professionnelle consiste à enseigner dans le supérieur et à faire de la recherche.

La recherche et développement fait partie de l'activité de 27 % des docteurs.

Autre* : Médiation, communication et journalisme scientifique, Santé humaine et Création artistique

L'emploi comporte :

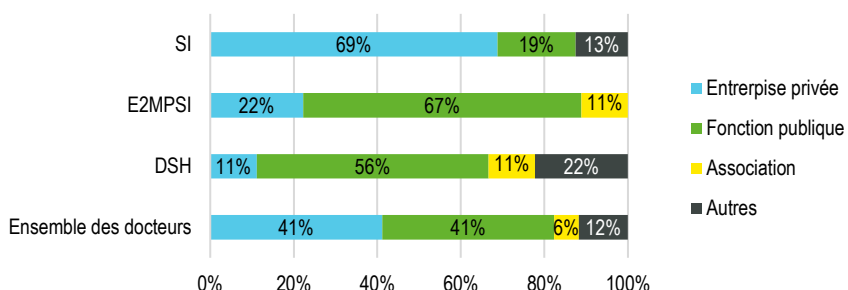


Les emplois des docteurs comportent principalement des activités d'encadrement de personnels (51 %) et des travaux menés dans un cadre international (44 %).

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2019 des docteurs de 2016 et 2018

Promotion 2016 : Employeur

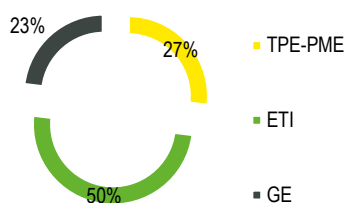
Répartition des docteurs selon la catégorie de l'employeur 3 ans après la thèse



3 ans après la thèse, 41 % des docteurs en emploi sont employés dans des entreprises privées et 41 % dans la fonction publique.

Par école doctorale, la fonction publique est le principal employeur des docteurs de Droit et Sciences Humaines et d'Economie, Management, Mathématiques, Physiques et Sciences Informatiques (60 % des emplois). Pour les docteurs de Science et Ingénierie, plus de 2 emplois sur 3 sont dans le secteur privé.

Répartition des docteurs selon la taille de leur entreprise 3 ans après la thèse



TPE-PME : très petites entreprises – petite et moyennes entreprise, nombre d'employé < 250

ETI : entreprise de taille moyenne, 250 ≤ nombre d'employé < 5000

GE : grande entreprise, nombre d'employé ≥ 5000

Les grandes entreprises accueillent la moitié des docteurs.

37 % des docteurs de 2016 sont en emploi dans les universités et écoles.

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2019 des docteurs de 2016 et 2018

Promotion 2016 : Salaire

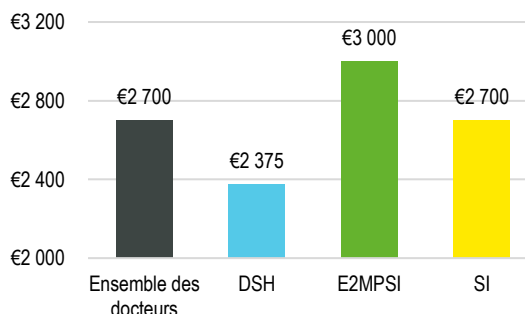
Au 1^{er} décembre 2019, la moitié des docteurs de 2016 en emploi ont un salaire net mensuel supérieur à 2 700 € l'autre moitié ont un salaire inférieur à 2 700 €.

Le salaire net médian des diplômés d'un master (disciplinaire) à CY en 2016 était de 2 350 €, 30 mois (au 1^{er} décembre 2018) après leur entrée sur le marché du travail (Enquête insertion professionnelle à 30 mois des diplômés 2016 de CY).

Salaire net mensuel médian : sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant porte sur les emplois à temps plein. Il est recueilli en « net » car cet élément est davantage connu des diplômés en emploi.

Ns : non significatif

Salaire mensuel net median en euro

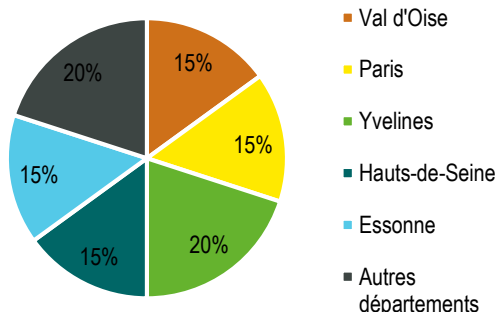


Evolution du salaire net médian entre la 1^{ère} année suivant la thèse et la 3^{ème} année

	Salaire à 1 an	Salaire à 3 ans	Evolution
2014	-	2 420	-
2015	2 147	2 744	↓ 2 %
2016	ns	2 700	-

Promotion 2016 : Localisation de l'emploi

Répartition des docteurs de 2016 travaillant en Ile de France 3 ans après leur doctorat



69 % des docteurs de 2016 travaillent en France (dont 1/3 de nationalité étrangère), et 31 % à l'étranger.

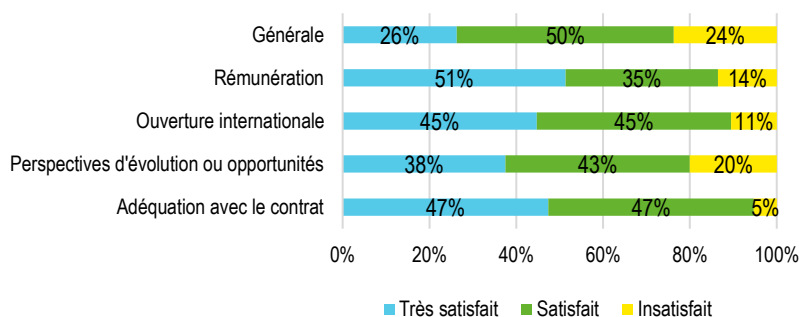
8 docteurs en emploi en France sur 10 travaillent dans la région d'Ile-de-France :

- **1 docteur sur 5** dans le département des **Yvelines**.
- **15 %** des docteurs travaillent dans les départements **Hauts-de-Seine, Val-d'Oise, Essonne et Paris**.

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2019 des docteurs de 2016 et 2018

Promotion 2016 : Satisfaction

Satisfaction des docteurs vis à vis de leur situation professionnelle 3 ans après la thèse



Les docteurs de 2016 émettent des jugements très positifs sur leur situation professionnelle.

24 % sont insatisfaits de la situation professionnelle en générale.

En ce qui concerne la rémunération, près d'un docteur sur six n'en est pas satisfait 3 ans après la thèse.

Focus sur les femmes docteurs et les étrangers

Docteurs 2016

49 % des participants à l'enquête sont des femmes et 47 % des étrangers.

Le **taux d'insertion** 3 ans après la thèse est de 96 % pour les femmes et 92 % pour les étrangers.

La **part d'emploi de niveau cadre** est de 83 % pour les femmes et 95 % pour les étrangers.

Le **salaires net médian** des femmes (2 250 €) est de loin plus faible que celui des hommes (3 000€). Celui des étrangers s'élève à 2 412 €.

1 docteur étranger sur 2 travaille hors de la France, le **taux de retour** dans le pays d'origine est de 33 %.

Docteurs 2018

43 % des participants à l'enquête sont des femmes et 38 % des étrangers.

Le **taux d'insertion** au 1^{er} décembre 2019 est de 96 % pour les femmes et 89 % pour les étrangers.

Les conditions d'emploi, notamment la **part d'emploi de niveau cadre** est moins importante chez les femmes (90 %) et chez les étrangers (88 %) que dans l'ensemble de la promotion.

Le **salaires net médian** des femmes (2 300 €) est inférieur de 100 euros à celui des hommes. Celui des étrangers s'élève à 2 400 €.

58 % des docteurs étrangers travaillent hors de la France, le **taux de retour** dans le pays d'origine est de 10 %.